

Règlement du Loto

- Les Bénévoles participants à la confection de Crêpes ou de Gâteaux, ont droit à une Planche de 3 Carton offert.
- Le Comité des fêtes offre 1 Carton Simple à tous les Participants juste avant la 2^{ème} Partie de Soirée.
- Les Cartons achetés ne peuvent pas par la suite être échangés pendant la soirée.
- Pour la deuxième partie de soirée, les prix des Cartons sont à moitié prix (-50%).
- Tout Carton acheté doit être repéré à l'aide d'un symbole par les membres du comité des fêtes, pour pouvoir être identifié par la suite.
- Tous Cartons non repérés lors de la vérification des numéros sont considérés comme nul.
- Les Cartons appartenant aux Participants sont acceptés mais doivent être payés et repérés comme les autres cartons du Comité.
- Les Cartons du Comité doivent être rendus à la fin de la soirée à la billetterie.
- Lorsque plusieurs participants ont la même combinaison, c'est celui qui a le numéro le plus haut lors de la loterie à même le sac qui gagne le Lot. Les autres quand à eux auront droit à un lot de consolation.
- Le Tirage de la Tombola a lieu entre la Partie 9 et la 3^{ème} Spéciale.
- Un 2^{ème} Tirage a lieu ensuite sur les bouteilles de Cidre achetées (la personne ayant le numéro annoncé afficher sur sa bouteille de cidre remporte le lot).